



Fair play et taxes valable à partir du 12 décembre 2019

Pas de mobilité partagée sans un respect strict des règles

mobility

Un système comme Mobility a besoin de fair-play et de respect mutuel. Il est spécialement important que les véhicules soient restitués dans les temps, dans un état de propreté correct et avec le réservoir plein au moins au tiers. Le client suivant vous en saura gré!

5 règles simples de fair play à respecter

- Respectez l'interdiction de fumer.
- Eliminez les saletés que vous avez vous-même causées.
- Transportez les animaux dans une cage adaptée au transport ou sur une couverture dans le coffre à bagages. Si nécessaire, veuillez nettoyer et aérer le véhicule avant la fin de la réservation.
- Ne confiez pas la carte Mobility et votre SwissPass activé à d'autres personnes, elle est personnelle (exception: abonnements business transmissibles).
- Vérifiez les véhicules avant de démarrer pour repérer tous les dégâts éventuels. Si vous constatez quoi que ce soit, avertissez séance tenante la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812.

Mobility Return et Mobility One-Way

- Restituez les véhicules Mobility en temps voulu et avec le réservoir plein au moins au tiers.
- Signalez toute voiture privée occupant un emplacement Mobility à notre Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812. Exception: une confirmation de réservation pour un véhicule Mobility est placée visiblement derrière le pare-brise d'un véhicule privé.

Mobility Go

- Restituez le véhicule Mobility Go sur une place de parc officielle se trouvant dans la zone Mobility Go. Veuillez prêter attention aux signalisations et aux règles explicites de stationnement.

Fair play et taxes

Taxes générales

- Vous pouvez réserver gratuitement un véhicule Mobility 24h/24 à l'aide de l'appli ou sur internet.
- Les mêmes canaux, ainsi que l'ordinateur de bord (si disponible) pendant la durée de la réservation, sont à votre disposition pour modifier vos réservations.

Utilisation de l'app Mobility et du portail clientèle en ligne	Gratuit
Réservations et modifications de réservation via la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812	CHF 2.20
Remplacement d'une carte Mobility	CHF 25
Traitement des amendes	CHF 25
Traitement du rappel	CHF 25
Envoi d'une facture client privé par la poste (gratuit par e-mail)	CHF 1.50
Nettoyage spécial	CHF 50 min. (en fonction des frais occasionnés)
Tarif horaire pour des frais spéciaux (recours à des techniciens/spécialistes, etc.)	CHF 140
Changement d'abonnement durant la période de validité	CHF 50
Ordre de recherche au bureau des objets trouvés (hors frais de port)	CHF 50
Remboursement d'argent REKA ou de bons	CHF 50
Clés du véhicule emportées/perdus/endommagées	CHF 50 min. (en fonction des frais occasionnés)
Frais occasionnés par un retard de paiement (chiffre 7h CG) Frais de traitement après remise de la créance au prestataire de recouvrement des créances, selon le montant de la demande :	
0 à 20	CHF 50
21 à 50	CHF 70
51 à 100	CHF 100
101 à 150	CHF 120
151 à 250	CHF 149
251 à 500	CHF 195
501 à 1'500	CHF 308
1'501 à 3'000	CHF 448
3'001 à 10'000	CHF 1'100
10'001 à 20'000	CHF 1'510
20'001 à 50'000	CHF 2'658
A partir de 50'000	6% demandé

Signaler des dégâts et des pannes

- Vérifiez les véhicules avant de démarrer pour repérer tout dégât éventuel. Si vous constatez quoi que ce soit, avertissez immédiatement la Centrale de services 24h/24 au 0848 824 812.
- Les véhicules Mobility sont entretenus de manière optimale. Si vous deviez malgré tout subir une panne, nous vous viendrons de suite en aide, où que vous vous soyez.

Traitement d'un sinistre (jusqu'à CHF 1'000)	CHF 50
Traitement d'un sinistre (à partir de CHF 1'000)	CHF 100
Non-déclaration d'un sinistre	CHF 250
Dépannage sans que le client soit en cause	Gratuit
Dépannage quand le client est en cause	CHF 100 min. (en fonction des frais occasionnés)

Mobility Return et Mobility One-Way

Restitution du véhicule avec un réservoir plein à moins d'un tiers	CHF 25
Restitution tardive du véhicule - de la 6e à la 30e minute - par demi-heure supplémentaire	CHF 50 CHF 25
Abréger/déplacer une réservation > 6 h avant le début de la réservation	Gratuit
Abréger/déplacer une réservation < 6 h avant le début de la réservation	½ du tarif horaire de la période réservée
Annulation > 6 h avant le début de la réservation * * Lors de l'annulation d'une réservation One-Way moins de 10 heures avant le départ, le supplément One-Way est appliqué en plus.	CHF 2.50
Annulation < 6 h avant le début de la réservation * * Lors de l'annulation d'une réservation One-Way moins de 10 heures avant le départ, le supplément One-Way est appliqué en plus.	CHF 2.50 + ½ du tarif horaire de la période réservée
Non-présentation pour une réservation (exception pour les réservations avec une garantie de disponibilité)	3 x le tarif horaire de la période réservée
Carte d'essence ou de parking perdue/endommagée	CHF 50
Transport du véhicule à son emplacement de départ ou pour Mobility OneWay à l'emplacement final défini.	CHF 50 min. (en fonction des frais occasionnés)
Modifications de réservation à l'aide de l'ordinateur de bord	Gratuit

Mobility Go

Forfait aéroport par début et fin de trajet	CHF 10 chacun
Restitution à une place non autorisée/restitution en dehors de la zone Mobility Go. Transport du véhicule dans la zone.	CHF 50 min. chacun (en fonction des frais occasionnés)

Les taxes sont majorées en cas de récidive. Toutes les taxes s'entendent TVA incluse.